

Vue d'ensemble de la région



Les populations et les forêts en Afrique Centrale

LE BASSIN DU CONGO constitue la plus grande surface de forêt tropicale dense humide après l'Amazonie. Renommée pour sa biodiversité, cette forêt abrite des populations de diverses cultures qui dépendent directement de la forêt pour leurs ressources alimentaires, les matériaux de construction et les produits médicinaux. Les produits forestiers non-ligneux (PFNL) et l'agriculture de subsistance constituaient la base traditionnelle des moyens d'existence et des réseaux d'échanges entre les différents groupes humains vivant dans ces espaces forestiers. Les interactions sociales entre ces groupes ont engendré des relations complexes sur le plan économique et social ainsi qu'en termes de relations de pouvoir. Par exemple, les Pygmées chassent traditionnellement le gibier, collectent le miel et d'autres PFNL, qu'ils échangent contre des produits agricoles avec leurs voisins cultivateurs, les Bantous. Les relations entre ces groupes sont rarement équitables, et les Pygmées ont souvent été victimes de discriminations. Toutefois, tous les groupes humains qui vivent et dépendent de la forêt tropicale de l'Afrique Centrale, qu'ils soient chasseurs-cueilleurs, fermiers sédentaires ou pêcheurs, sont tous, sans aucune exception, exclus des prises de décisions concernant la gestion et l'utilisation de la forêt dont ils dépendent pour leurs ressources alimentaires, et dans le cas des Pygmées, pour leur spiritualité et leur identité culturelle. Cette exclusion signifie que les besoins des populations locales ne sont pas pris en considération quand les gouvernements, souvent sous la contrainte des créanciers multilatéraux et bilatéraux, développent des stratégies d'exploitation forestière.

Les populations locales n'ont pas ou peu de droits fonciers sur la forêt dont ils dépendent. Les politiques de développement, souvent imposées par les créanciers multilatéraux et bilatéraux et mises en œuvre par des gouvernements faibles et parfois corrompus, allouent de larges espaces forestiers à des sociétés forestières pour l'extraction du bois, ces sociétés étant elles-mêmes souvent corrompues. L'équilibre du pouvoir en ce qui concerne l'utilisation de la forêt, son aménagement et les droits y afférents, tend à s'éloigner encore davantage des intérêts des populations locales, pour pencher du côté des intérêts privés, représentés par quelques sociétés transnationales. Dans un tel contexte, les possibilités d'encourager le développement local, apportant des bénéfices à long terme aux communautés locales tout en sauvegardant l'équilibre écologique des forêts, sont rarement prises en compte. Dans le pire des cas, de telles opportunités disparaissent avec la dégradation des ressources forestières.

Alors que les promoteurs de l'industrie forestière la présentent comme la meilleure option de développement pour les forêts de l'Afrique Centrale, en mettant l'accent sur les bénéfices directs apportés par les emplois et par la construction d'infrastructures telles qu'écoles, cliniques et églises, des visites sur le terrain font apparaître une réalité plus complexe et beaucoup moins positive de l'impact de telles activités sur le développement local.

Une des raisons invoquées pour justifier la poursuite de l'exploitation forestière industrielle est sa contribution au recul de la pauvreté. Cet argument doit être mis à l'épreuve. Un rapport d'Oxfam de 1991 a conclu que l'ouverture des forêts d'Afrique à l'exploitation « *provoque une augmentation de la pauvreté plutôt que sa résorption* ». De même, un rapport de la Communauté européenne datant de 1990 a établi que « *dans les pays tropicaux, le développement forestier et la déforestation vont de pair avec la redistribution des richesses des plus pauvres... vers une élite nationale et vers les sociétés étrangères.* et

agrandissent encore plus la fracture entre les riches et les pauvres ». ¹ En février 2000, une rencontre organisée par le Département pour le développement international (DFID) du gouvernement britannique a établi que la production industrielle de bois au Cameroun « *tend à bénéficier à une petite minorité (souvent des investisseurs étrangers). En outre, sa contribution au recul de la pauvreté est des moindres* ». ² La rencontre a abouti à une série de recommandations qui devraient être appliquées avant d'espérer la réalisation d'un développement local équitable ; ceci inclut une plus grande transparence dans l'utilisation des revenus générés par les ressources forestières, l'égalité dans la distribution des revenus, la décentralisation des institutions et la création de conditions favorables aux populations locales pour favoriser le recul de la pauvreté. ³

Le bois est une denrée de valeur, vendue à des prix élevés sur les marchés internationaux. En 1999, la valeur du bois importé par l'UE en provenance des pays d'Afrique Centrale était de 609 millions de dollars. ⁴ Pourtant, les pays producteurs peuvent à peine subvenir aux besoins de base de la majorité de leur population. Des projets de développement social sont parfois prévus dans les accords d'exploitation entre un gouvernement et une société forestière, mais la mise en œuvre de ces projets se substitue parfois au paiement des taxes par la société ce qui revient à un financement étatique des projets. Les sociétés d'exploitation forestière n'ont pas toujours respecté leurs engagements officiels ou officieux relatifs aux prestations sociales. ⁵ Dans certains cas, alors que des taxes avaient été payées par les sociétés pour la mise en place d'infrastructures locales, elles n'ont pas été réalisées ⁶ ou ont été si mal équipées en matériel et en personnel qu'elles ne permettent pas de fournir ces services élémentaires (*voir encadrés pages 19 et 50*).

Les communautés locales elles-mêmes ne bénéficient pas ou peu, de l'argent issu du commerce international du bois. Quelques possibilités d'emploi peuvent apparaître, mais pas nécessairement pour les populations locales ; les emplois sont souvent de court terme et la rémunération est en principe basse. Les infrastructures pour les travailleurs sont souvent fournies mais la qualité des prestations peut être médiocre et la mise à disposition de ces infrastructures aux personnes extérieures est très variable. De plus, l'implantation de chantiers forestiers de grande taille perturbe les pratiques locales et l'accès aux ressources forestières. Les PFNL se font rares, ce qui induit une perte directe de revenus pour de nombreuses populations locales. Les femmes et les personnes âgées sont particulièrement touchées car ce sont elles qui collectent et commercialisent les PFNL, dont elles tirent leur nourriture et des revenus pour leur famille. Les changements des rôles et des rapports de pouvoir qui se développent au sein, mais aussi entre les communautés engendrent des conflits et mènent souvent à la marginalisation de certaines communautés, comme les Pygmées, et de certains membres des communautés, comme les femmes et les personnes âgées. Certaines des essences les plus valorisées pour leur bois ont aussi une grande valeur localement, pour un grand nombre d'usages. La surexploitation de ces essences peut sérieusement bouleverser les moyens d'existence locaux et conduire à une perte nette de revenus pour beaucoup de personnes (*voir encadrés sur le Moabi et le Sapelli*).

La question du Moabi

Par Catarina Cardoso

Poussant jusqu'à 60 m de hauteur et de 5 m de diamètre, le Moabi est un des plus grands arbres des forêts du Bassin du Congo. ¹ Son bois est exploité au Cameroun et au Gabon où la production est en croissance rapide et, dans une moindre mesure, en Guinée Equatoriale et en République du Congo. ² Le Moabi est très fragile en termes de régénération car il fleurit tard (pas avant d'avoir

atteint 50 à 70 ans d'âge) et produit des fruits une fois tous les trois ans seulement.³ L'exploitation forestière pratiquée sans discernement conduit donc facilement à sa disparition⁴ et le Moabi a en fait déjà disparu dans certaines régions.⁵ Le Moabi est un arbre particulièrement important pour les populations locales et les disputes avec les compagnies d'exploitation forestière sont fréquentes concernant cette essence, surtout au Cameroun.

Pour les villageois Bantous et les pygmées Baka (surtout les femmes Bantoues et Baka), le Moabi revêt une importance économique, culturelle et médicinale particulière.⁶ Les fruits du Moabi sont comestibles et de son écorce sont extraits des remèdes pour les douleurs du dos et le mal aux dents.⁷ Avec les graines des fruits, les villageois produisent l'huile de Karité qui peut être ou consommée ou vendue. Sur les marchés camerounais, la demande en huile de Karité est plus élevée que l'offre et la vente de l'huile du Moabi est une source importante de revenus. Les estimations réalisées indiquent que les revenus de l'huile sur une période de 10 ans sont supérieurs aux revenus du bois pour un arbre de 100 cm de diamètre, taille minimum légale pour abattre un Moabi.⁸ Sa valeur non-ligneuse est non seulement reconnue par les marchés locaux mais aussi par l'industrie cosmétique française qui a montré son intérêt pour cette huile.⁹

Le Moabi a aussi une valeur sur les marchés internationaux du bois et la demande de l'Europe méridionale est particulièrement élevée.¹⁰ Cependant, en termes relatifs le Moabi ne semble pas représenter un élément important des revenus des compagnies et des exportations du pays. Au Cameroun, le Moabi représente 10 % de la production totale des compagnies forestières et entre 3,4 et 5 % de la valeur totale des exportations de grumes de l'ensemble des essences.¹¹ L'exportateur principal de bois de Moabi est le Gabon, dont les exportations ont augmenté de façon considérable au cours des trois dernières années passant de 26 052 m³ en 1996 à 39 724 m³ en 1998.¹² Le Cameroun a produit 33 000 m³ en 1997 et 35 000 m³ en 1998.¹³ En Guinée Equatoriale la production est aussi en hausse et les estimations indiquent qu'elle a doublé, passant de 1 000 m³ au début des années 1990 à 2 000 m³ en 1999.¹⁴

Conformément à la loi, le contrat des compagnies forestières au Cameroun comprend un certain nombre de conditions posées par les villageois avant que la compagnie ne commence ses activités. Un accord souvent conclu stipule que les Moabi situés dans un rayon de 5 kilomètres du village ne peuvent pas être abattus sans l'accord du chef. Si ce dernier donne son accord, la population doit être dédommée. Dans la pratique la

population doit être dédommagée. Dans la pratique, la plupart des tiges de Moabi situées près des villages ont été abattues et la population locale n'a pas toujours été dédommagée.¹⁵ Les populations locales au Cameroun ont souvent demandé que leurs droits soient reconnus mais en vain.¹⁶

En général, les pratiques d'exploitation des Moabi ne sont pas durables et cette essence pourrait disparaître dans une grande partie de sa zone de répartition d'ici 10 à 20 ans.¹⁷ Dans les forêts du Dja presque tous les arbres dont le bois a une valeur commerciale sont abattus sans que les compagnies ne prennent aucune mesure pour assurer la régénération de l'espèce.¹⁸ La sur-exploitation est due à ce que les compagnies ne respectent pas la loi et au fait que la loi elle-même ne protège pas suffisamment le Moabi. Régulièrement, les compagnies ne satisfont pas à l'obligation légale selon laquelle elles sont tenues de ne pas abattre les arbres de moins de 100 cm de diamètre.¹⁹ En juillet 1999, par exemple, des grumes de 65 cm et 85 cm ont été trouvées dans le port français de Nantes-St Nazaire.²⁰ Toutefois, même si seuls les arbres de plus de 100 cm de diamètre étaient abattus, la régénération du Moabi serait quand-même sérieusement menacée.²¹ Les experts avancent / soutiennent qu'il est nécessaire d'accroître le diamètre minimum auquel les arbres sont abattus et de mettre en oeuvre des mesures pour préserver « des arbres mères » qui peuvent assurer la régénération de l'espèce.²² Le personnel de la Banque mondiale va plus loin, en recommandant l'interdiction totale de l'exploitation du Moabi et en avançant que « *des plans de gestion doivent être conçus en collaboration avec les populations locales pour interdire l'exploitation d'arbres similaires [au Moabi] ».*²³

(voir aussi les profils des compagnies Pasquet, Rougier et Thanry)

Les chantiers d'exploitation forestière agissent comme un pôle d'attraction, attirant souvent des milliers de personnes au cœur de la forêt tropicale. Ces nouveaux villages sont totalement dépendants des activités forestières et une fois l'extraction du bois terminée, ces camps sont sans exception laissés à l'abandon. De tels camps, dont l'économie se développe et s'effondre en un rien de temps, ne sont pas viables : ils causent des tensions sociales entre les nouveaux arrivants et les communautés déjà sur place, accroissent la pression sur les ressources naturelles, dont le gibier, et favorisent l'alcoolisme et la prostitution.

Les Pygmées sont particulièrement affectés par la présence des compagnies forestières, ils deviennent encore plus marginalisés par rapport à leurs voisins agriculteurs et aux migrants.⁷ Dans les chantiers d'exploitation des forêts du sud, en particulier autour des frontières entre la République Centrafricaine, le Cameroun et le Congo (Brazzaville), les Pygmées représentent entre 30 et 47 % des travailleurs.⁸ Ayant une grande connaissance du milieu forestier, ils sont employés comme guides pour localiser les meilleurs arbres et comme chasseurs.⁹ Mais les Pygmées sont victimes de discrimination par rapport aux autres

groupes ethniques travaillant dans les camps forestiers et ils reçoivent moins d'équipements que ces derniers. Ils souffrent également de problèmes de santé, de malnutrition et dans leur vie spirituelle. Les maladies telles que l'alcoolisme, le paludisme, les ulcères et la tuberculose sont très répandues dans les camps.

La dégradation des forêts entraîne une érosion des pratiques coutumières, menaçant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.¹⁰ Alors que la chasse a toujours été une source de revenus traditionnelle pour les populations forestières, en particulier pour les Pygmées, le commerce de la viande de brousse à grande échelle s'est développé récemment et a été directement et indirectement facilité par l'exploitation forestière. Avec le développement de la commercialisation de la viande de brousse, les populations d'animaux sauvages sont en train d'être décimées, y compris des animaux rares ou menacés d'extinction comme les éléphants et les gorilles de plaine. En réaction, des partenariats sont en train de se former entre le secteur privé, les ONG internationales environnementalistes et les gouvernements pour réduire la chasse d'espèces non protégées et pour mettre en place des alternatives à la viande de brousse, telles que l'élevage des poissons et de volailles, et pour éliminer la chasse d'espèces protégées comme les primates et les éléphants.

Cependant, d'autres défis doivent être relevés : comment s'assurer que le développement de ces espaces forestiers fragiles ne mènera pas à la détérioration des forêts elles-mêmes ; comment s'assurer que les droits coutumiers des peuples autochtones des forêts seront respectés ; comment s'assurer que le développement et/ou la conservation intègre toutes les composantes et est équitable, sans favoriser un groupe par rapport à un autre ; comment s'assurer que les bénéfices du développement seront répartis de façon équitable sur le long terme entre les sociétés privées, l'Etat et les populations locales ; comment protéger l'intégrité des espaces-clés en termes d'importance biologique et culturelle, de façon équitable et culturellement acceptable ; comment atténuer ou stopper les activités forestières et commerciales engendrant de la pauvreté, la dégradation des forêts et la diminution des droits des populations locales sur les forêts. Les solutions à certains de ces problèmes demanderont des changements radicaux dans l'équilibre des pouvoirs, mais aussi dans l'approche de la gestion forestière et dans l'élaboration des politiques.

Utilisations indigènes du Sapelli dans le Nord du Congo

Par Jerome Lewis

Pour tous les groupes ethniques vivant dans le nord du Cameroun, le Sapelli (*boyo* en Mbendjele et *mboyo* en Lingala) représente une ressource importante et de grande valeur. Ses utilisations peuvent être divisées en trois catégories : nourriture, remède et matériaux de construction.

Les grands Sapelli sont les hôtes uniques de la chenille *Imbrasia (Nudaurelia) oyemensis* un met délicat local très apprécié. Leur importance se révèle lors de la saison à laquelle les chenilles tombent des arbres, appelée « saison des chenilles » et durant laquelle des études ont montré que 75 % des protéines consommées par les Pygmées à ce moment là proviennent des chenilles.¹ Les chenilles tombent des grands et jeunes arbres au cours de la saison des pluies lorsque le gibier est difficile à chasser, la pêche est infructueuse et les récoltes de la saison

prochaine ne sont pas encore mûres. Les agriculteurs comme les chasseurs cueilleurs considèrent les chenilles comme un soulagement.

Les chenilles du Sapelli sont particulièrement appréciées pour leur goût délicieux et le grand nombre collecté en peu de temps. Leur petite taille (environ 60mm sur 15mm) et leur texture ferme leur permet de sécher exceptionnellement bien pour les conserver. Les chenilles du Sapelli représentent un bien échangeable d'une grande valeur dans le commerce local. Ramasser des chenilles est une tâche courante fournissant un revenu important aux femmes et aux personnes âgées.

Les propriétés médicinales les plus importantes du Sapelli sont les effets analgésiques et anti-inflammatoires de l'écorce et du tronc extérieur. Il pourrait aussi avoir certaines propriétés antibactériennes.² Il est couramment utilisé pour le traitement des maux de têtes violents liés au paludisme, des infections oculaires accompagnées de gonflements et de douleurs ainsi que pour soulager les pieds fatigués et douloureux.

Le bois de Sapelli est considéré comme le meilleur matériau de construction pour les pirogues en raison de ses qualités de durabilité, de résistance, de flottabilité et d'imperméabilité. Le Sapelli est aussi recherché pour construire la partie centrale des charpentes dans les maisons locales.